

# **SMIG : Le ministre Gilbert BAWARA à la rencontre des acteurs sociaux à Atakpamé**



Les délégués syndicaux et du personnel ainsi que les organisations patronales des plateaux et centrale ont reçu ce mardi 14 mars 2023 à Atakpamé, la visite du ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social, Gilbert Bawara. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée d'information, d'écoute et d'échanges sur la mise en œuvre du Salaire minimum interprofessionnel garantie (SMIG) revalorisé.

Il s'agit à travers cette initiative, de rencontrer les acteurs économiques notamment les commerçants, les responsables des petites et moyennes entreprises pour s'enquérir des difficultés qu'ils éprouvent en matière du contenu de cette nouvelle mesure annoncée par le gouvernement le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

L'entretien a porté essentiellement sur le sens et la signification du SMIG et les implications.

« Le SMIG s'applique aux employeurs qu'aussi bien aux employés soumis au code du travail et les employeurs sont tenus de le respecter. Mais en même temps, il faut être à l'écoute et attentif aux défis et difficultés que cette revalorisation pourrait entraîner et qu'elle ne doit pas signifier par ailleurs obligatoirement et inéluctablement la modification des grilles de rémunérations dans les entreprises », a indiqué

le ministre Gilbert Bawara.

Il a informé les organisations syndicales des travailleurs du Togo et celles professionnelles des employeurs à éviter les malentendus et mauvaises compréhensions éventuels qui peuvent surgir et utiliser plutôt la voie du dialogue et de concertation dans les entreprises lorsque les problèmes vont se produire.



Une vue des participants

Pour lui, les travailleurs et les employeurs ont grand intérêt à s'asseoir dans un esprit de citoyenneté et de responsabilité pour examiner de près, la nature du problème qui naît et à trouver des solutions la plus adaptée, car nul ne souhaite que ce nouveau SMIG soit synonyme de réduction des emplois, de frein aux investissements et aux activités économiques, ou encore de difficultés en matière de cotisation sociale et de l'incapacité des entreprises à faire face à leurs charges fiscales.

« Mon objectif est que l'activité économique puisse continuer

et que les investissements puissent également s'accroître et les créations d'emplois se poursuivent », a fait savoir le ministre Bawara.

Selon le porte-parole des organisations syndicales, M. Palanga Agui, le capital humain est important. « Si les travailleurs ne sont pas satisfaits, dans quelle mesure l'opérateur économique pourra-t-il réussir sa mission et réaliser son gain ? » s'est-il s'interrogé, tout en préconisant le dialogue.

Après Kara et Atakpamé, la délégation ministérielle sera bientôt dans la région maritime et dans le Grand Lomé pour le même exercice d'échanges.

Il faut souligner que les échanges à l'étape d'Atakpamé se sont déroulés en présence du président du Conseil national du patronat (CNP) du Togo, M. Tamegnon Coami Laurent.

**Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo**